

VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES ?

LE **PACK** **NOUVEAU** **DÉPART**

VOUS AIDE À VOUS SÉPARER DE VOTRE PARTENAIRE

Le Pack nouveau départ simplifie vos démarches pour vous permettre de vous séparer rapidement de votre partenaire violent, que vous ayez ou non des enfants à charge. Il vous donne accès à :

- Une prise en charge rapide
- Un accompagnement personnalisé (ouverture accélérée de vos droits sociaux, logement, soutien psychologique, réinsertion sociale et professionnelle, etc.)

Plus d'informations sur : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>



→ ÉTAPE 1 :

ON VOUS PROPOSE DE BENEFICIER DU PACK NOUVEAU DEPART

Des professionnels de proximité (médecins, policiers, gendarmes, associations, etc.) sont formés pour vous accompagner si vous souhaitez vous séparer de votre partenaire.

Ils vous informent, vous guident et peuvent vous proposer de bénéficier du Pack nouveau départ. En cas d'accord de votre part, ils se chargent de transmettre votre demande à un référent coordinateur.

→ ÉTAPE 2 :

ON ORGANISE VOTRE PRISE EN CHARGE

Ce référent coordinateur vous contacte dans les 5 jours qui suivent, en toute confidentialité, pour évaluer votre situation et identifier vos besoins, afin d'organiser une prise en charge rapide, globale et adaptée.

→ ÉTAPE 3 :

ON VOUS ACCOMPAGNE SUR LA DURÉE

Les différents professionnels mobilisés pour répondre à vos besoins (CAF, MSA, CPAM, Pôle emploi, bureau d'aide aux victimes, maison de protection des familles, Action logement services, associations, etc.).

Le processus d'ouverture de vos droits sociaux est accéléré avec l'activation de toutes les aides nécessaires dans votre vie quotidienne pour un nouveau départ (accès au logement, soutien psychologique, garde d'enfant, etc.).



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour en savoir plus, contactez le :

03 75 19 03 10

France Services - la Vallée dorée

1 rue de Nogent - 60290 Laigneville